

Neuilly, le 9 mars 2012 - 17h45

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 mars 2012

Les actionnaires de la Société ARGAN sont invités à participer aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le :

Vendredi 30 mars 2012 à 14 heures 30
à la Maison des Associations de Neuilly sur Seine - Salle A
2 bis rue du Château, 92200 Neuilly sur Seine

L'avis de réunion préalable, comportant l'ordre du jour et le projet des textes de résolutions a été publié au BALO du 22 février 2012 (bulletin n°23).

L'avis de convocation sera publié au BALO du 12 mars 2012 (bulletin n°31), ainsi qu'au Journal Spécial des Sociétés du 13 mars 2012.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

Les informations ou documents relatifs à l'Assemblée Générale Mixte peuvent être consultés sur le site Internet d'Argan, à l'adresse suivante : www.argan.fr, rubrique Espace Investisseurs / Assemblées Générales.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Argan précise que les documents suivants sont librement accessibles et consultables sur son site internet www.argan.fr dans la rubrique Espace Investisseurs / Documentation :

- ◇ le rapport du Directoire sur la gestion de la Société et l'activité du Groupe au cours de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2011,
- ◇ les comptes sociaux et consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2011,
- ◇ les rapports des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2011.

A propos d'Argan

Fondée en 1993, ARGAN est une foncière spécialisée en immobilier logistique qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de création de valeur. Son positionnement de développeur-investisseur lui offre un profil unique et une expertise reconnue sur ce secteur d'activité. Argan est cotée sur le compartiment B de NYSE-Euronext Paris (ISIN FR0010481960) et fait partie des indices CAC All-Tradable et CAC small. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007.



Francis Albertinelli
Tél : 01 47 47 05 46 - E-mail : contact@argan.fr

Citigate
Dewe Rogerson

Agnès Villeret – Relations investisseurs / Lucie Larguier – Relations presse
Tél : 01 53 32 78 95 / 84 75 - agnes.villeret@citigate.fr / lucie.larguier@citigate.fr

Plus d'informations sur le groupe ARGAN sur argan.fr

ARGAN - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 27 425 444 €uros - RCS Nanterre B 393 430 608
Siège social : 10 rue Beffroy - 92200 Neuilly sur Seine